



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE 2020 (exercice 2019)

Jeudi 1^{er} octobre à LYON 1 bis rue de Dole

Mesdames, Messieurs, chers et chères ami(e)s.

Compte tenu du contexte sanitaire, cette Assemblée Générale Ordinaire a été reportée de mai à ce jour et est organisée exceptionnellement en mode virtuel (visio-conférence et pour un nombre limité de personnes en « présentiel »).

Le dénombrement des présents et représentés est de 32 adhérents plus quelques personnes invitées.

Je remercie de leur présence les représentants de VNF, de la CRCI, de la Métropole, de la revue NPI.

Sont excusés parmi les invités : Monsieur l'adjoint au Maire de Lyon M. LUGENSTRASS, La directrice interrégionale de VNF Mme AVEZARD, Monsieur le vice-président de la Métropole de Lyon M. ATHANASE.

Quelques absences excusées : dont Jean-François GROS pour cause de maladie, il y avait bien longtemps qu'il n'avait pas pu participer à une AG, je lui souhaite un rétablissement dans les meilleurs délais. Monique ULLMAN qui est en convalescence suite à une fracture.

Plus quelques adhérents fidèles qui ne pouvaient pas se libérer pour ce jour : Gilberte GROS, Jean-Pierre CLOAREC, notre vice-président Daniel POMERET (représenté par Jean-Luc LAFOND adjoint au Maire), Claude SCHMIT, Marie-Claude NICOLAS-BAUER, Raphaël PETIT, Michel COTE, Michel VILLEMIN, et Nadine GUIGARD (animatrice de « Cap sur le Rhône »).

Je souhaite que nous ayons une pensée pour nos anciens qui nous ont quitté ces derniers mois : l'épouse de notre ancien trésorier Roland BERNARD décédée en avril 2019, notre fidèle ami Marc MOITRIEUX décédé en mai 2020 et fin juillet le décès de Jacques TERREL président de l'amicale des anciens HPLM.

La tenue de cette 38^{ème} assemblée générale ordinaire n'a en réalité rien d'ordinaire, c'est le moins que l'on puisse dire. La pandémie de la COVID-19 a répandu ses virus sur le monde entier et fait beaucoup de victimes. Fort heureusement pas à ma connaissance parmi nous, seulement quelques malades sans conséquences.

Nous allons bien sûr parler de l'année 2019, mais les événements de ces derniers mois occuperont aussi une place importante dans cette assemblée.

Au-delà des contingences induites par la crise sanitaire, qui ont quand même provoqué l'arrêt

quasi complet de nos activités à la mi-mars, c'est tout le monde économique qui a été atteint et particulièrement le tourisme fluvial. Le tourisme fluvial étant notre seul pourvoyeur en stagiaires ASP, nous sommes aussi confrontés à cette quasi disparition de la demande de formation.

Essayons de voir quand même les incidences positives de cette crise sanitaire, au-delà de nos distanciations et de l'interruption assez brutale de nos activités individuelles en entreprise ou en milieu associatif. Il semble que cet état hors norme aura été l'occasion de nouer des relations d'un autre type au sein de notre groupe : conférence vidéo, discussions sur les réseaux sociaux avec des thèmes plus divers, et aussi individuellement de mener une réflexion personnelle avec un peu plus de recul de hauteur que ce que nous permet l'urgence quotidienne.

Autre incidence concrète, habituellement l'assemblée générale est l'occasion de se réunir dans un lieu propice à la découverte d'un secteur du fluvial différent chaque année. Nous avions pensé à Vienne ou Valence, mais le souci de la réduction des dépenses nous a conduit à tenir cette réunion dans nos locaux ici à Lyon.

Nous essayerons de compenser cet écart à nos traditions dès que possible.

Vu le nombre des adhérents présents et représentés, le quorum requis par nos statuts est plus que dépassé, je déclare donc cette assemblée générale ouverte.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Rapport moral et rapport des commissions
Questions/vote
- 2 Rapport financier – Bilan de l'exercice 2019
Rapport des Commissaires aux comptes
Questions/vote
- 3 Projet de budget 2020
Questions/vote
- 4 Questions diverses – Débat

RAPPORT MORAL

Dans le rapport moral que nous allons examiner maintenant, nous verrons successivement et conformément à notre tradition :

- le déroulement des activités en 2019,
- le fonctionnement de l'association,
- les rapports avec nos partenaires,
- les perspectives pour 2020 et 2021.

Chaque responsable expose le rapport de l'activité de son groupe.

1) LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS EN 2019

• Le simulateur de formation pour la navigation fluviale (responsable Jean VAUCORET)

(Rappel des financeurs : CNR, CEREMA, CAF, FLUVIA, VNF, PROMOFLUVIA, EUROPE)

Durant l'année 2019, Promofluvia a continué à participer très activement aux formations, au développement, à la promotion... de l'outil simulateur.

Les différentes activités qui ont mobilisé les membres de Promofluvia sont :

Formation	9	sessions
Présentation	27	
Tests	0	journée
Dépannage	1	journée
Installation	0	journée
COPIL	2	journées
Maintenance	4	journées
Expertise	1	journée

Soit environ 45 jours de mobilisation de 1 à 4 membres de l'association en fonction des contextes.

FORMATIONS

- Seulement 9 sessions ont eu lieu en 2019 : 2 pour CFT, 2 pour A ROSA, 4 pour SCYLLA, et 1 pour Croisi-Europe. A noter aucune formation pour le Lycée « Les Catalins » au lieu de 4 en 2018 !
- 20 pilotes de la société SCYLLA ont été formés à des situations de navigations critiques.

VISITES et DEMONSTRATIONS

- 27 présentations ont été faites par Promofluvia, dont 10 aux stagiaires de l'ASP.
- Parmi ces présentations on peut citer notamment celles faites :
 - A une délégation de 12 sénateurs en juin 2019
 - Aux participants du congrès « SMART RIVERS » en septembre 2019
 - A l'association des directeurs Informatiques de la région AURA (ADIRA)

Les participants à ces formations ont unanimement apprécié l'outil et toutes les possibilités offertes

Comme les années précédentes, le retour de ces présentations s'est avéré très positif.

Remerciements à nos partenaires pour leur engagements : CNR –VNF –E2F –CEREMA

COPIL

- Le COPIL s'est réuni deux fois en 2019.
- Les principaux objectifs furent de trouver des pistes pour sensibiliser les entreprises sur l'intérêt de former leurs pilotes aux situations à risques sur le simulateur et à rechercher des solutions pour gérer le déficit d'exploitation (plus de 42 000€ en 2018) et pour atteindre l'équilibre financier de l'exploitation de cet outil.
- Le projet de modification de la convention qui réunit les partenaires du projet a été reporté...

MAINTENANCE, TESTS ET DEPANNAGE

- La maintenance des équipements a été réalisée conformément aux contrats en cours.
- Il est à noter que l'on observe une large amélioration de la fiabilité. A ce jour les dysfonctionnements sont très rares.
- Les quelques pièces détachées stratégiques approvisionnées pour permettre une meilleure réactivité en cas de panne sont toujours à disposition.

PROSPECTIVE 2020

- Fin 2019, la visibilité sur les formations de 2020 n'était pas claire. A noter que CFT, SCYLLA et Croisi-Europe avaient exprimé leur intention de continuer des formations en 2020.
- L'arrivée du COVID en 2020 a très fortement changé la donne !!! Aucune formation n'a été réalisée au 01/10/2020 !
- Une nouveauté déjà engagée : le site de Givors, qui avait été le site choisi pour le prototype de simulation est désormais intégré au simulateur. Les dernières données

sont en cours d'intégration et les tests sont réalisés par Jean VAUCORET et Louis ARNOLD.

En conclusion, Promofluvia reste fortement mobilisée pour la réussite de ce projet, malgré les nombreux aléas financiers, sanitaires et autres...

Je tiens à remercier cette année encore chacun des acteurs de cette belle réussite : Jean VAUCORET qui s'est encore dépensé sans compter, ainsi que Louis ARNOLD et les pilotes testeurs ou formateurs, Jean-Pierre LEGRAIN, Marc LE GOFF, Christophe SEUX, ainsi qu'Andéol BOUVAREL et Guénaëlle CORBIN de la CNR.

• Rapport d'activité internet et informatique (Gilles DUREL)

• Gestion des fichiers et comptabilité :

Une innovation dans notre outil de gestion, suite au parrainage de notre assureur, nous avons testé avec Jacqueline ROMIER un outil de base de donnée relationnel qui intègre la gestion des adhérents et la gestion comptable de l'association. Cet outil est aussi interfacé avec notre compte bancaire, il permet donc le rapprochement des écritures et l'édition en temps réel des états de gestion. L'apprentissage a nécessité une adaptation assez importante que notre trésorière a parfaitement su gérer. Je l'en remercie et la félicite pour son adaptabilité. Il faut dire qu'une fois maîtrisé l'outil « ASSOCONNECT » apporte un confort d'usage très appréciable.

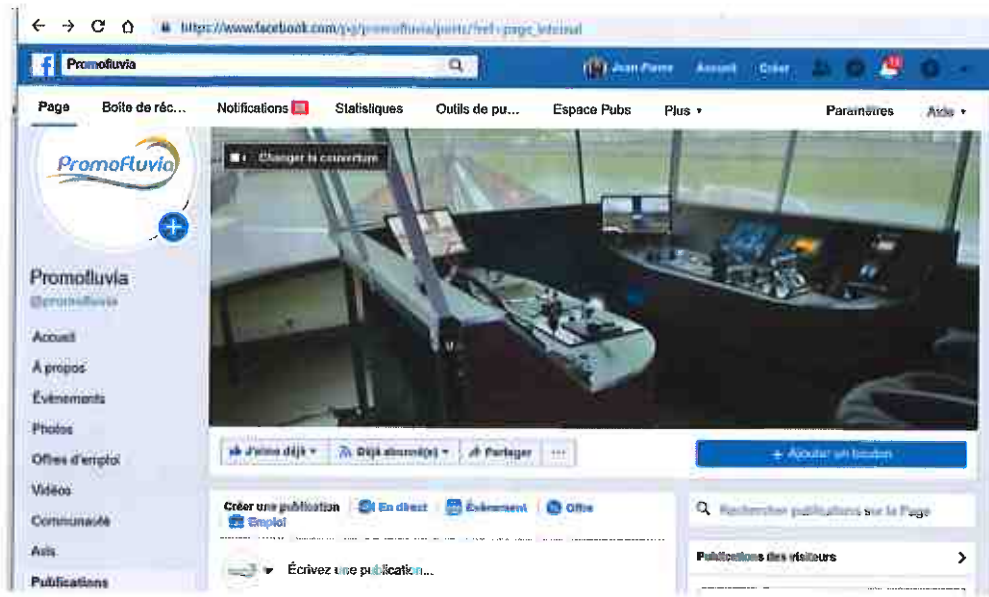
• Les outils web :

En fonction de la pertinence des articles sont publiés soit :

- sur notre site internet Promofluvia : <https://promofluvia.fr/>



- Et/ou sur le Facebook Promofluvia : <https://www.facebook.com/promofluvia/> ,



- Certains de ces articles étant aussi relayés sur LinkedIn mais à titre personnel.

<https://www.linkedin.com/in/gilles-durel-315a404a/>
<https://www.linkedin.com/in/anne-estingoy-3aa81311b/>
<https://www.linkedin.com/in/jean-pierre-legrain-289b05b0/>
<https://www.linkedin.com/in/alain-biechel-221b7426/>
<https://www.linkedin.com/in/marie-claude-nicolas-bauer-77a89b180/>
<https://www.linkedin.com/in/marie-moretton-536a4461/>

Et d'autres à découvrir !

Vous êtes invités à relayer ces publications sur les réseaux sociaux pour en augmenter l'audience.

- **L'informatique :**

Tous les micros des adhérents qui travaillent habituellement pour l'association (10 machines) sont en lien pour la sauvegarde de leurs fichiers sur le NAS SYNOLOGY et sont protégés par un antivirus professionnel. Le contrat avec PROCONCEPT permet aussi le dépannage à distance des ordinateurs.

En 2019, nous avons renforcé les capacités des trois ordinateurs portables en remplaçant leur disque dur par des disques SSD, cela les a rendu sensiblement plus performants.

- **Le journal "Nouvelles du Bord" (responsable Jean-Paul DUMONTIER)**

En 2019, le journal "Les nouvelles du bord" est paru comme prévu grâce à deux n°(91 et 92) très complets .

La question de son alimentation par des infos brèves reste toujours d'actualité ainsi que la production d'articles plus longs à l'initiative d'un membre de Promofluvia. Sa diffusion papier et Web est maintenue.

Pour 2020 le renouvellement des élections municipales et métropolitaines et la COVID-19 risquent de perturber quelque peu sa sortie, un N° spécial est prévu pour la fin de l'année après l'AG 2020.

Pour mémoire, tous les anciens numéros du journal sont accessibles sur le site internet.

- **Le bilan des actions Transport en 2019 (responsable Anne ESTINGOY)**

Les principales actions qui ont connu des avancées significatives en 2019 sont décrites dans le rapport qui suit.

I- Participation ou contribution à des démarches nationales

➤ Table ronde dans le cadre du Grand débat

Le 8 mars, dans le cadre du « Grand débat », APLF a organisé à Lyon, avec l'aide de Promofluvia, une table ronde avec pour thème : **QUELS LEVIERS D' ACTIONS POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DU FLUVIAL ?**

Plusieurs personnalités sont intervenues dont Karima Delli, présidente de la Commission Transports et Tourisme au Parlement européen, les députés Jean-Marc Zulesi et Jean-Luc Fugit y ont participé, ainsi que Thierry Guimbaud directeur Général de VNF, Jean-Claude GAYSSOT, Ancien ministre, Président de MedlinkPorts, Gilles Durel a animé les débats. Cette manifestation a eu le soutien de CNR, VNF, la CCIR et la profession via la CNBA.

➤ Comité des Armateurs Fluviaux

Le 27 juin, Anne Estingoy a assisté à l'Assemblée Générale du Comité des Armateurs Fluviaux. Le discours du président Didier Léandri a évoqué tous les sujets d'actualité dont notamment le projet de LOM. Il n'y a eu aucune annonce digne d'intérêt dans le discours en réponse du directeur de cabinet de la ministre Elisabeth Borne.

➤ Agir Pour Le Fluvial

Promofluvia, membre de APLF, a apporté son soutien à cette fédération pour plusieurs actions stratégiques. Anne ESTINGOY est notre représentante et la plume studieuse aux coté de Jean-Marc SAMUEL son président :

La Loi d'Orientation des Mobilités

APLF s'est fortement impliquée dans les dernières étapes de l'élaboration de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) qui ont conduit à son adoption le 24 décembre 2019.

Plusieurs des propositions d'amendement ont été rédigées, et plusieurs rencontres avec des députés à l'assemblée nationale ont eu lieu, notamment à une table ronde sur le fluvial

organisée par la Commission du développement durable présidée à l'époque par madame Barbara Pompili.

Les propositions d'amendement ont été affinées, modulées, en concertation avec le CAF qui, sur certains sujets, portaient les mêmes demandes.

Certaines propositions ont été prises en compte par la Commission mais dans une rédaction édulcorée les rendant peu efficaces. APLF a échangé jusqu'au dernier moment avec les attachés parlementaires des députés qui se sont particulièrement investis sur le fluvial, afin de tenter d'infléchir la rédaction des textes. Malgré plusieurs échanges avec les attachés parlementaires impliqués, et un courrier aux députés appelant au soutien des amendements, les textes n'ont pas pu être améliorés. C'est par exemple le cas du « plan de mobilité » de chaque territoire, le volet fluvial, lorsque le territoire est concerné, reste facultatif, l'amendement prévoyait qu'il soit obligatoire.

➤ **PROVOIDEAU**

Comme à l'accoutumée, Anne Estingoy a représenté Promofluvia au Conseil d'administration de Provoideau et à l'assemblée générale.

La coordination de nos actions avec Provoideau, en tant que Promofluvia, et en tant que membre d'APLF, est essentielle pour donner du poids aux acteurs du secteur fluvial et peser sur les décisions politiques.

Le comité Provoideau a suivi de près l'évolution de la LOM. Les positions qu'il a prises sont tout à fait en cohérence avec les nôtres.

➤ **Riverdating**

En 2019, ce salon de rencontres professionnelles s'est tenu à Liège en Belgique, Promofluvia a donc décidé compte tenu de l'éloignement de ne pas y participer.

II - Actions locales et régionales

➤ **Concession CNR**

Promofluvia a participé aux réunions de concertation organisées dans le cadre de la procédure de **prolongation de la concession**, et a rédigé un cahier d'acteurs.

Par ailleurs Promofluvia participe désormais au comité de suivi de la concession

➤ **Schéma de l'Axe Méditerranée-Rhône-Saône**

Promofluvia a été associé à la réflexion conduite par le **délégué Interministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône** en vue d'élaborer un schéma de l'axe. Nous avons participé à quelques-uns des groupes de travail puis au séminaire de co-construction du **schéma de l'intermodalité**, le 15 octobre.

➤ **Schéma directeur du Port Lyon Édouard Herriot**

Le 13 novembre nous avons participé à la réunion à la Préfecture de région pour la restitution des travaux du Schéma directeur du port de Lyon Edouard Herriot auxquels nous avons contribué.

➤ **Participation à l'assemblée générale de Medlink Ports**

Cette assemblée générale, tenue à Chalon, a été l'occasion pour Promofluvia de rappeler que la fonction première de Medlink était de développer l'activité fluviale des ports de l'axe, et de

montrer que nous serons attentifs aux évolutions à venir : nous veillerons notamment à ce que l'élargissement des membres de Medlink au port maritime de Toulon et à la SNCF ne conduise pas à un dévoiement ou une dilution de l'objectif initial parmi d'autres qui ne serviraient pas la cause fluviale.

III - Colloques et journées d'information

Nous avons participé le 29 mai au colloque national « Le transport fluvial à l'heure de la transition énergétique » et le 12 septembre à la journée d'information sur la logistique urbaine fluviale organisée à Lyon par France Nature Environnement et VNF

• CORIVE (Collectivités RIveraines de la Voie d'Eau, responsable Marc DELEIGUE)

L'objectif du groupe de travail CORIVE est d'informer les Maires, les Présidents de groupements de Collectivités Territoriales et élus nationaux de notre territoire.

Quelques rencontres avec des élus ont pu avoir lieu en 2019 :

L'inauguration des hydroliennes de Caluire a permis d'échanger avec Mme. Brocard, Députée. La présentation de la base de canoé kayak de la Confluence a été l'occasion de faire connaître Promofluvia à M. Rudigoz, Député et Mme Picot, Maire du 7ème arrondissement de Lyon. Le bilan positif de ces actions, au-delà de la promotion de l'Association et de sa meilleure connaissance auprès des élus, a été l'adhésion à Promofluvia de Vienne Condrieu Agglomération suite à la visite de son président Thierry KOVACS.

Depuis, hélas, les actions de CORIVE sont à l'arrêt

Tout d'abord la campagne électorale puis les élections municipales et métropolitaines étendues sur plusieurs mois et le contexte du COVID, n'ont pas permis de poursuivre notre communication auprès des candidats sur les projets fluviaux à envisager.

Enfin et surtout, la crise sanitaire a mis un terme à toute réunion publique.

Aujourd'hui, il convient de redéfinir les actions à conduire pour relancer CORIVE.

Une commission CORIVE, avec pour mission de définir une stratégie afin d'initier des contacts avec les élus nationaux impliqués dans le transport et le tourisme fluvial. Elle pourrait être pilotée par D.Pomeret, vice-Président aux Collectivités territoriales.

La suite du travail a déjà commencé puisque l'actualisation des fichiers des élus suite aux élections est réalisée pour le nord de Lyon, le reste est encore à faire.

Parmi les suites de l'élection municipale, il convient de noter deux bonnes nouvelles : Notre ami et adhérent Marc DELEIGUE a été élu Maire de Sainte-Colombe et au sein de Vienne Condrieu Agglo il est en charge des grandes infrastructures dont le fluvial. Il portera donc la voie fluviale au sein de cette structure.

- **Les études (responsables Pierre ROMIER et Marie-Claude NICOLAS-BAUER)**

2019 a vu la réalisation de deux projets que nous avons suivi en qualité de conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage : l'aménagement paysager des berges du Rhône et du site du bac à traile sur la commune d'Ampuis ainsi que la halte fluviale pour paquebots de croisière sur le Rhône à Valence. Il s'agit là de deux très belles réalisations pour l'accueil du public sur les berges du Rhône et pour le développement du tourisme fluvial.

Nous suivons l'évolution du projet de port de plaisance pour 350 bateaux à Anse et nous restons toujours disponibles pour une assistance éventuelle au maître d'ouvrage : le Syndicat Mixte du Bordelan.

- **Les « 5 à 7 » de PROMOFLUVIA (responsable Pierre ROMIER)**

- **2019** trois « 5 à 7 » ont été organisés :

- le 7 mars sur le transport fluvial de conteneurs,
- le 10 octobre sur le simulateur de formation pour la navigation fluviale,
- le 5 décembre sur la filière bois dans le transport fluvial.

Nous avons prévu un « 5 à 7 », fin juin, début juillet, sur les activités fluviales au Grand Parc de Miribel Jonage mais pour des problèmes de disponibilité de certains intervenants nous avons décidé de repousser ce « 5 à 7 » à fin septembre. L'annonce de la date des élections municipales, le 15 mars 2020, nous a conduit à son annulation car nous ne pouvions pas avoir d'élus comme intervenants dans la période des 6 mois précédant le vote.

Dans l'urgence nous avons organisé le « 5 à 7 » du 10 octobre sur le simulateur.

Les trois « 5 à 7 » ont eu le succès habituel, grâce à la qualité des interventions et à la participation active des participants, toujours aussi nombreux.

Nous tenons à remercier tous les intervenants, experts dans leur domaine, grâce à qui ces réunions-débats sont des réussites, avec une mention particulière à Jean Vaucoret qui s'est, dans l'urgence, fortement impliqué dans pour la réunion sur le simulateur et à Florent Dupré, le directeur du port de Villefranche, qui a fait une intervention remarquable sur la filière bois et a pallié, avec succès, à l'absence de trois autres intervenants, empêchés à cause de la grève générale du 5 décembre.

Les cocktails de fin de réunions ont toujours été aussi conviviaux et ont permis à des acteurs du fluvial de se rencontrer et d'échanger sur leurs problèmes communs.

- **« Les Compagnons du Fleuve » (Club hébergé par PROMOFLUVIA et animé par Jacques-Édouard MOUNIER)**

Ses activités sont diverses, en voici quelques-unes :

- Participation à la valorisation du site de la Traille d'AMPUIS.

- Aide à la valorisation du fond Promofluvia Maison du Fleuve Rhône déposé à la Bibliothèque de Lyon.
- Participation aux travaux sur l'histoire du fluvial (Promofluvia, ADR, ...)
- Participation aux travaux du Musée des Mariniers de Serrières.
- Fabrication (pendant le confinement) d'un prototype de voilier équipé de roulettes, pour permettre l'accès au plan d'eau des personnes à mobilité réduite à partir d'un dériveur 420 et d'un catamaran et test sur le plan d'eau du Grand Large en cours.

• **Le pôle Règlementation, Sécurité, Navigation
Service d'Informations Fluviales (RSN-SIF)
(Responsable J.E. MOUNIER)**

Les évolutions marquantes en 2019/2020 ont été les suivantes :

Les rapports d'activités présentés aux AG précédentes ont préparé les décisions prises en CODIR de décembre 2019.

Le travail fourni par les groupes de travail animés essentiellement par Jacques-Edouard MOUNIER pendant plus de 10 années a enfin eu échos dans les organismes responsables de la diffusion des règles et dispositions de sécurité et de systèmes d'information des usages du fleuve.

Dans ce contexte, des changements à Promofluvia (évolutions des structures, changement de responsables, démissions de membres, réductions de budgets...) nous amènent par manque de moyens et prises en compte de nos préoccupations par d'autres structures, réorganiser les groupes de travail concernés et passer le relais de façon suivante :

- | | | |
|------------------------------------|---|--|
| 1) Professionnels de la voie d'eau | à | E2F (CAF/CNBA) |
| 2) Plaisancier | à | ANPEI |
| 3) Bateaux logements | à | associations locales |
| 4) Sports nautiques et pêche | à | jeunesse et sports et les fédérations concernées |
| 5) Règlementation sécurité | à | VNF, DDT69, ministère... |
| 6) Patrimoine | à | ADR, Cap sur le Rhône... |

Des correspondants sont ou seront désignés pour continuer avec chacune de ces structures.

Le travail effectué depuis plus de 10 ans sera synthétisé et rendu accessible sur notre site.

Ce travail est déjà réalisé en grande partie.

A ce jour les structures citées ci-dessus + les SDIS sont en mesure de poursuivre et répondre aux questions des usagées de la voie d'eau.

Quelles sont les évolutions et les besoins futurs et quels peuvent être les sujets de préoccupation pour l'avenir ?

Il reste un travail à faire pour faire savoir où et comment accéder aux informations. Pour ce qui concerne les données VNF, leur accessibilité et l'ergonomie du SIF mériterait des améliorations.

- **La Formation Attestation Spéciale "Passagers" (ASP) : responsable Jean-Pierre CLOAREC**

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2017, l'organisme PROMOFLUVIA a obtenu le renouvellement de son agrément pour trois ans, soit jusqu'en Octobre 2020, pour assurer la formation de candidats à l'obtention de l'Attestation Spéciale "Passagers". Nous continuerons donc à organiser les épreuves théoriques et pratiques de l'examen prévu par l'article 11-6 du décret n° 91-731 du 23 juillet 1991 modifié, relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux circulant ou stationnant sur les eaux intérieures.

En l'absence de Jean-Pierre, c'est Marie qui présente le rapport de Formafluvia :

Bilan de l'année 2019 :

L'activité 2019 a atteint un niveau très satisfaisant avec :

117 stagiaires, contre 82 en 2018 mais encore en dessous de la performance de l'année 2016 avec 150 stagiaires.

- Nombre de sessions organisées : **14**
 - ✓ 10 dans nos locaux à Lyon et 4 à l'extérieur : AIX LES BAINS, ANNECY, COURRIERES et LONS LE SAUNIER
- Stagiaires inscrits :
117 dont :
 - ✓ 70 % d'hommes
 - ✓ 30 % de femmes (% en augmentation, mais encore faible)
- Nombre de stagiaires reçus : **116**, soit ~ **99 %** de taux de réussite (96 % en 2018)
- Moyenne épreuve théorique : **2 fautes/25 questions.**
- Moyenne épreuve pratique :
16,3/20.
- Répartition des stagiaires par tranches d'âge :

<25 ans	26 %
25-35 ans	24 %
35-45 ans	22 %
>45 ans	28 %

Le chiffre d'affaires de l'exercice a été de l'ordre de **42 300 €** (27 500 € en 2018).

Organisation

Le déroulement des stages (cf programme type ci-joint) est maintenant bien rodé :

- Pratique extincteurs sur place, assurée par la société RTS FORMATION.

- Visite sécurité bateau qui est réalisée sur place également, assurée par la CNR (bateau solaire « Noémie »), avec une courte visite du port.
- Un exposé dans nos locaux par des responsables officiers du SDMIS sur les modalités d'organisation des secours sur les cours d'eau.

Nous remercions CNR et le SDMIS du Rhône pour l'aide qu'ils nous apportent malgré les contraintes que cela peut leur occasionner.

Organisation des stages :

L'équipe formation a reçu le renfort de Raphaël PETIT suite au départ de Dominique COURBIERE.

Suivant leurs disponibilités, les cours sont assurés par Jean-Pierre CLOAREC, Raphaël PETIT et Claude SCHMIT.

Louis ARNOLD qui assure déjà la présentation du simulateur de formation auprès de nos stagiaires, va s'impliquer également dans la formation ASP. Ce renfort sera le bienvenu. Serge BONNET quant à lui a quitté l'équipe formation au cours de l'année.

Nous remercions Bernard CELLE, co-fondateur de la formation ASP, qui vient régulièrement renforcer l'équipe lors de l'épreuve pratique.

Liliane BOUVERON est venue en renfort de Marie MORETTON pour la prise en charge de la gestion des dossiers, de la liaison avec les organismes extérieurs : SDMIS, DDT, CNR... La permanence téléphonique continue d'être assurée par Marie MORETTON (week-ends et jours fériés inclus !...)

PERSPECTIVES

Notre agrément arrivera à échéance le 20 octobre 2020 et devra être renouvelé avant cette date. Malgré une année 2020 presque « blanche », notre agrément n'a pas été prorogé d'une année (COVID 19). Les démarches sont en cours pour son renouvellement.

Dans le cadre des projets de simplification administrative, après l'agrément ministériel, après l'agrément datadock, après l'agrément Pôle Emploi, le dernier né est « mon compte formation » que nous sommes maintenant à même de gérer !...

Devant le succès de la démonstration du simulateur auprès de nos stagiaires, nous avons décidé de poursuivre l'expérience.

La mise à jour de notre logiciel informatique pour la Formation a bien progressé, restent encore quelques problèmes à régler.

L'activité de l'année 2019 malgré la concurrence de nouveaux organismes agréés en France, a retrouvé un niveau satisfaisant.

Il n'en sera certainement pas de même pour l'année 2020...

Conclusion : Ne baissons pas les bras ! Restons motivés pour surmonter cette crise !

*L'équipe
FORMAFLUVIA
Jean-Pierre
CLOAREC
Marie-Antoinette MORETTON
Liliane BOUVERON
Serge BONNET
Raphaël PETIT
Claude SCHMIT*

• La Communication (responsable Marie MORETTON)

Les autres actions de communication de cette année sont évoquées par ailleurs dans chacun des chapitres correspondants.

Merci à Marie pour son travail de mise en page des divers documents diffusés aux adhérents : journal de bord et compte-rendu des 5 à 7 entre autres.

2) LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION, LES ADHÉSIONS

La situation financière à fin 2019 est toujours très satisfaisante. La gestion comptable a été simplifiée cette année en regroupant désormais tous nos avoirs dans la même banque.

Merci à notre trésorière, Jacqueline ROMIER pour tout le travail effectué.

Les adhésions sont à peu près constantes, même s'il y a quelques départs, heureusement compensés par des arrivées.

Les comités de direction et de suivi se sont réunis très régulièrement, notamment lors de la réunion le 10 janvier pour les vœux traditionnels et la galette.

Des comptes rendus sont rédigés régulièrement par Marie-Claude NICOLAS-BAUER et Anne ESTINGOY, ils sont diffusés aux participants et accessibles sur le site internet dans l'espace adhérent.

A noter au cours de cette année et une bonne partie de 2020 le travail très conséquent réalisé par notre président d'honneur Jean-François GROS, qui a collationné et mis en rédaction tous les événements de notre association depuis son origine à aujourd'hui. Ce travail est disponible en impression photocopies provisoirement, nous en ferons une édition plus traditionnelle très prochainement.

L'histoire est actuellement constituée en un ouvrage qui en format A5 (15X21cm) compte plus de 340 pages. Il est en cours de finalisation par Marie MORETTON avec pour objectif sa disponibilité imprimée fin 2020 ou tout début 2021.

Cette édition représente **une dépense de 3.000 € environ**. La décision de le remettre gratuitement ou non n'est pas encore tranchée.

3) LES RAPPORTS AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

- **VNF**

Les relations avec VNF sont fréquentes et productives notamment dans le cadre de réunions régulières sur la sécurité, évoquées par ailleurs.

Plusieurs invitations pour que Promofluvia puisse participer à des colloques et rencontres autour du fluvial : « Logistique urbaine et fluviale », croisière VNF avec des partenaires du SMART RIVERS, Riverdating...

- **La CNR**

Plusieurs conventions nous lient à la CNR, pour les locaux, le simulateur et pour nos actions annuelles. Les relations continuent avec l'équipe du port de Lyon et le siège dans les meilleurs termes pour faire avancer les dossiers.

- **APLF**

Nous travaillons en étroite collaboration avec Jean-Marc SAMUEL son président, excusé ce jour, pour faire avancer la cause du fluvial notamment au niveau des textes réglementaires. Anne ESTINGOY est notre principale représentante au sein de cette association.

- **La Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT)**

Elle est toujours notre correspondant pour l'ASP.

- **La DREAL**

La DREAL nous a proposé de participer au nouveau comité de suivi de la concession CNR mis en place cette année pour les trois secteurs géographiques de la concession. Nous sommes aussi invités à la consultation publique sur le prolongement de la concession de la CNR qui se tient en ce moment jusqu'à fin juin.

- **Les professionnels du transport et les navigants**

Nous avons vu à travers le rapport "transports" que ces relations sont nombreuses et fréquentes.

- **L'Alliance des Rhodaniens**

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'ADR à Caderousse.

Nous avons lancé ensemble le **projet pour de nouveaux support d'exposition sur l'histoire de la navigation et ses innovations sur le bassin.**

- Un constat : Les supports actuels sont obsolètes et en mauvais état.

- Le projet : Un nouveau matériel d'exposition est élaboré avec l'ADR (son président Michel RAFFIN présent ce jour) avec pour thématique centrale l'innovation dans l'histoire de la navigation au cours du temps.
- Le financement : les contacts sont engagés avec les partenaires du Plan Rhône pour la labellisation et le soutien des régions, de l'Etat (FNADT), de la CNR et de VNF.
- Le budget : les divers échanges nous ont conduit à une enveloppe de 30.000 € TTC. La quote part du maître d'ouvrage en cas de financements publics est de 20%. Promofluvia étant le porteur du projet, nous avons passé une convention avec l'ADR pour une participation égale soit 3.000 € pour chaque association.
Nous avons en discussion la participation financière des amis du musée de Serrières et de l'amicale des anciens HPLM qui sont très intéressés à ce projet.
- La consultation 4 entreprises ont été consultées, 3 ont répondues. Nous avons choisi celle qui nous semblait apporter le plus de garantie sur le contenu. Son identité sera donnée plus tard au moment de l'engagement définitif qui est soumis à l'obtention de tous les financements.
- Les soutiens : en plus des 2 associations ci-dessus, nous avons établi des contacts de bonne coopération avec « les compagnons du fleuve » et le musée de Gadagne. D'autres sont possibles.
- Le public : En premier lieu le grand public, mais aussi grâce à des accès numériques qui enrichirons le contenu graphique des panneaux, l'exposition pourra concerner les spécialistes et décideurs.
- Le matériel : 8 panneaux qui permettront de retracer les séquences historiques de l'évolution de la navigation sur le bassin. Ils pourront être associés à des objets d'exposition plus spécialisés selon la demande locale. Le contenu numérique permettra une plus grande évolutivité des contenus.

%

4) LES PERSPECTIVES POUR 2020 et 2021

COVID-19 I

Nous prévoyons les actions suivantes :

• La poursuite des formations :

- ✓ Pour l'ASP : le renouvellement de notre agrément qui est attendu pour le 20/10/2020 au plus tard.
- ✓ Pour l'ASP : finaliser les améliorations du logiciel de gestion des stages ; le renouvellement de notre agrément ASP
- ✓ Pour l'ASP l'année 2020 s'avère très difficile, seuls 3 stages ont pu être réalisés en début d'année avant le confinement, et 3 autres sont prévus pour cette fin d'année. Notre principale ressource sera ainsi divisée par plus que 2.
- ✓ pour le simulateur de pilotage des bateaux: Nous espérons que les formations sur 2020 vont repartir sur cette fin d'année. D'une part, CFT continue son action de perfectionnement de ses pilotes, nous espérons des demandes des compagnies de croisières en prévision de la saison 2021.

• En matière de communication :

- ✓ La publication de l'histoire préparée par Jean-François GROS. Engagement d'une dépense de 3.000 €
- ✓ La réalisation des supports de l'exposition évoquée ci-avant.

Avec un financement de PROMOFLUVIA à hauteur de 3.000 €, de l'ADR de 3.000 € et des subventions pour la différence (24.000 €) auprès de l'Etat (FNADT), des régions AURA et PACA, de CNR et de VNF.

• En matière d'informatique :

- ✓ la sauvegarde des données du NAS sur un serveur externe, la connexion de ce NAS à l'onduleur pour assurer son arrêt sécurisé en cas de coupure d'alimentation électrique.

Les « 5 à 7 »

2020 s'annonce comme une année blanche pour les « 5 à 7 » en raison des conditions sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus : nous avons dû annuler le « 5 à 7 » prévu le 26 mars sur le transport fluvial de matières dangereuses et nous espérons pouvoir reprendre nos réunions-débat d'ici la fin de l'année.

Concernant les conséquences de la crise sanitaire, et notre volonté de rester présent dans les échanges sur la vie fluviale, nous étudions la possibilité de réaliser des interviews vidéos pour les diffuser sur le web. Nous comptons sur la participation de Pierre GRAS (journaliste et adhérent) et de Philippe CROZIER (cinéaste et adhérent) pour la réalisation de ces « clips ».

Peut-être un d'ici à la fin de cette année ! Sur le transport de matières dangereuses ou le schéma portuaire lyonnais

- **Les transports :**

Comme évoqué plus haut, les actions vont se poursuivre dans ce domaine, notamment la participation à « Agir pour le fluvial » et donneront lieu à restitution dans le cadre de la commission transports.

- **CORIVE**

Nous devons poursuivre nos actions en direction des élus locaux, régionaux et nationaux des territoires du fleuve. Le travail de Maurice PROMONET et Alain HERR déjà en grande partie réalisé d'actualisation des fichiers des élus nous permettra de prendre des contacts et de mieux faire prendre en compte le fleuve dans les politiques territoriales.

- **Les études**

Pas de nouvelles perspectives pour 2020.

Pour 2021 : Un sujet quand même pour lequel nous avons manifesté notre intérêt : VNF et la Métropole pourraient lancer une étude sur la collecte des déchets des bateaux d'activité qui stationnent sur les berges de Rhône et Saône dans Lyon.

- **La situation budgétaire**

- ✓ La situation budgétaire 2020 est inquiétante par son résultat, la baisse drastique constatée des recettes de la formation ASP, et le maintien de l'essentiel des charges à leur niveau antérieur, malgré les efforts pour les réduire, a créé un déficit important.

Certes, nous avons des réserves, nous en mobiliserons donc une partie pour équilibrer les comptes 2020. Nous espérons que l'année 2021 permettra de retrouver l'équilibre.

Je tiens à remercier la CNR pour la réduction de notre redevance d'occupation des locaux en 2020, nous avons aussi reçu une aide de l'Etat dans le cadre des pertes de recettes et de la Métropole pour les associations.

- ✓ Nous avons réalisé des démarches auprès d'EDF et de REX-ROTARY pour réduire nos charges de fonctionnement.
- ✓ Il nous faut cependant veiller à une gestion stricte de nos moyens.
- ✓ Pour 2019, nous avons opté pour l'utilisation de l'excédent antérieur pour financer des investissements nouveaux.

En 2020 nous affectons une part de la réserve pour combler le déficit de l'année.

- **Le fonctionnement de l'association**

Le comité de Direction a adopté une modification concernant une démission et une nomination. Jean-Pierre LEGRAIN et Marie-Claude NICOLAS-BAUER seront

donc remplacés au CODIR par Maurice PROMONET et Daniel BRAVIN.

Le rapport moral est soumis au vote des adhérents : **adoption à l'unanimité** des présents et représentés (y compris en visio).

RAPPORT FINANCIER

Présentation du compte de résultat de 2019

Commentaires sur le tableau distribué avec le dossier de l'AG et affiché à l'écran pour les personnes en visio-conférence.

En synthèse, un exercice très favorable qui grâce entre autre aux recettes de la formation ASP a permis de dégager un excédent de 10.864,50 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent à la réserve pour notamment financer les prochains projets.

Rapport des contrôleurs des comptes

Jacques FAURE, contrôleur des comptes (en l'absence de Monique ULLMAN en convalescence) donne lecture du rapport adressé au président de l'association.

Ce rapport certifie la régularité et la sincérité des comptes.

Présentation du budget prévisionnel de 2020

Présentation du tableau distribué avec le dossier de l'AG et affiché à l'écran pour les personnes en visio-conférence.

La chute des activités de formation ASP a provoqué une chute sans précédent de nos recettes. De plus, comme beaucoup d'autres associations, nous avons connu une baisse du nombre de cotisations.

Les charges courantes ont certes été diminuées, mais pas en proportion suffisante pour arriver à l'équilibre recettes – dépenses.

A la date de l'AG, le tableau fait apparaître un déficit prévisionnel de plus de 17.000 €.

Il est proposé que ce déficit soit comblé par appel à nos réserve pour la somme qui sera effectivement constaté à la clôture des compte en fin d'année 2020.

Notre réserve financière est constituée par l'épargne des années antérieures et permet sans difficulté d'assumer ce déficit que nous savons être conjoncturel. La situation de notre compte d'épargne est à ce jour supérieur à 75.000 €.

L'assemblée générale confirme le plan de financement des matériels d'exposition à engager en 2020 avec un financement en 2021 par différentes subventions listées ci-dessus au rapport moral. Le président est chargé de la mise en œuvre de ces financements.

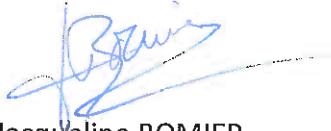
Le rapport financier est soumis au vote des adhérents : **adoption à l'unanimité** des présents et représentés (y compris en visio).

Je déclare cette Assemblée Générale Ordinaire close.

Je vous remercie pour votre présence attentive.

Le Président de PROMOFLUVIA

La trésorière



Jacqueline ROMIER



Gilles DUREL

DEBAT ET INTERVENTIONS DIVERSES SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE

A PROPOS DU PORT DU BORDELAN

Intervention de Jean-Luc LAFOND adjoint au Maire d'ANSE

Informations concernant les instances de la maîtrise d'ouvrage : Daniel POMERET, Maire d'ANSE a aussi été élu président de la communauté de commune des pierres dorées. Lors de la première réunion du syndicat mixte du Bordelan, l'agglomération de Villefranche a confirmé son adhésion. Du côté de la Métropole, c'est Gilbert-Luc DEVINAZ (réélu sénateur) et déjà fidèle participant du syndicat mixte qui a été désigné.

Pour la programmation : les études devraient se terminer en 2021, ainsi que le rapport de la SERL pour la conformité au PPRI.

Pour la suite le calendrier est peu décalé : 2022 année du choix de l'exploitant ; 2024/25 : livraison de l'aménagement.

La capacité est prévue pour 500 bateaux dont 350 à flot.

Intervention d'Olivier NOROTTE pour V.N.F.

Directeur adjoint de la direction interrégionale Rhône Saône

Pendant la phase de confinement et ensuite :

Une réduction à 10H/jour des éclusages pour éviter les interactions des personnels.

Fonctionnement ensuite à 2 postes par jour pour les éclusages des bateaux de fret.

Le tourisme fluvial a été à l'arrêt total pendant le confinement

Ensuite, VNF est intervenu auprès des préfetures du bassin pour coordonner une reprise homogène pour tous les départements.

Ports et canal du Rhône à Sète :

Mme AVEZARD est désormais présidente de MEDLINKPORTS : cela devrait apporter une nouvelle impulsion.

Les schémas portuaires sont lancés pour Lyon, le Sud et la Bourgogne

Arles et la cale de halage : les travaux arrivent à leur fin, 10 M€ ont été investis. Les bateaux de 135 M peuvent être hissés.

Canal du Rhône à Sète : sur un programme de 110 M€, 50 M€ ont été dépensés. Les difficultés concernent le traitement des sédiments et l'entretien des berges. Une concertation le 09/10 avec les navigants est organisée pour la définition des objectifs à atteindre. Un rapport a été remis par le CGEDD.

Simulateur de navigation :

VNF s'interroge sur les incidences du projet du Lycée des Catalins avec leur projet de nouveau bateau école.

VNF confirme sa participation au déficit actuel, et espère une solution avec la profession. Le prochain COPIL abordera ce sujet.

« Verdissement » VNF inaugure le 2 octobre à Saint-Jean-de-Losne un ponton motorisé équipé d'un moteur à la norme EMNR. Des études sont lancées et des tests sont en cours pour des solutions de motorisation moins polluantes.

VNF travaille aussi pour faire installer des sources d'énergie en bord à voie d'eau : -hydroliennes, -micro-centrales et panneaux photovoltaïques.

VNF reste très attaché à la tenue des commissions de sécurité, lieu d'écoute et d'échanges avec la profession fluviale.

Enfin, Olivier NOROTTE confirme le prochain renouvellement de la convention avec Promofluvia ainsi que l'idée d'apporter quelques contributions à notre journal du bord.

Intervention de Léo BEILMANN directeur d'AGIS

Pour la croisière fluviale l'année 2020 est véritablement apocalyptique. Déjà deux faillites d'armements, les restructurations ont commencées. La saison s'est réduite à seulement quelques semaines avec 8 bateaux en activité et un taux de remplissage de 30 à 60 % maximum. Evidemment, les touristes extra continentaux (USA, Australie...) et les continentaux très peu nombreux. On ne peut qu'espérer l'arrivée prochaine d'un vaccin.

Appontements : celui de Valence est bien entré dans les usages, celui de Villefranche est une réussite car il comporte tous les services attendus par les bateaux. L'appontement d'Arles à 135m va devenir encore plus indispensable.

Deux nouveaux bateaux vont arriver en 2021.

AGIS prépare un « livre blanc » pour la croisière fluviale à remettre aux élus de la Métropole et de la ville : l'objectif est de montrer qu'elle peut atteindre des comportements écologiques ; faire du tourisme « green ». Pour mémoire un paquebot passe 68% du temps à quai, d'où l'intérêt de pouvoir le raccorder au réseau électrique.

AGIS soutient le simulateur, il est un outil de formation nécessaire pour les pilotes. AGIS prévoit aussi d'envoyer les membres d'équipages en formation ASP à PROMOFUVIA.

Intervention de Bernard SPITZ société « les canotiers »

Un nouveau bateau a été inauguré cette saison, d'une capacité de 75 passagers, il est aussi conçu pour la double activité des passagers : navigation et excursion en vélo électrique entre Lyon et Valence.

Dans un premier temps mis en service avec une motorisation classique, il va bénéficier d'une transformation grâce à un dossier PAMI pour une motorisation hybride. Il est aussi équipé de 20 panneaux solaires.

Intervention pour « Fleuve de lien »

Jean-Paul DUMONTIER nous fait part de ce projet de l'association pour la création de trafics fluviaux de produits du terroir dans la vallée du Rhône en liaison avec le réseau fluvial jusqu'à Paris. Le bateau « Le Tourmente » et l'ex « Alizarine » repris par les « Canaliens » sont impliqués dans cette démarche.

La Métropole pourrait s'impliquer dans la réalisation d'un comptoir lyonnais pour ce commerce avec des livraisons des produits en vélos électrique dans la ville.

Intervention de Christophe SEUX pour la société CFT

Malgré le confinement, l'activité fluviale a été assez soutenue, notamment pour les trafics liés à l'industrie chimique. Par contre, les vracs secs sont restés faible et les conteneurs ont chutés de 40%.

Trois évènements ont perturbé les activités fluviales : les mouvements de grèves en janvier, l'incident de l'écluse de Sablons, et hélas la COVID-19.

CFT a bien prévu de poursuivre les formations sur le simulateur dès que possible.

